BOYCOTT

de la CAP des SA CDD

des 11 et 12 octobre 2016

Suite à la lecture de la déclaration ci-jointe, les syndicats FO et CFDT sont restés dans la salle pour siéger, mais le quorum n'étant pas atteint, la CAP n'a pu s'ouvrir.

M. BILLIOTET représentant de l'administration a répondu à nos interpellations.
"Le ministère s'est battu et les arbitrages (900 postes de C en B administratifs) ont été connus la veille du CTM".
La SG aurait soi-disant annoncé la déclinaison du plan lors du CTM. Ce qui est faux puisqu'elle a seulement communiqué les chiffres globaux.

La CGT est intervenue à nouveau pour interroger l'administration sur le silence de la DRH, malgré son engagement formel de communiquer les chiffres pour la fin du mois de septembre... **Aucune réponse !!!!**

Face à notre insistance nous avons quand même appris que 180 agents C administratifs devraient être promus en 2016 par liste d'aptitude. Mais l'administration n'a transmis la demande de décret au conseil d'Etat que la semaine dernière !!!

Pour terminer la DRH devrait communiquer les décisions prises aux organisations syndicales dans la journée. On nous a dit qu'un courrier était en cours de signature. **La DRH aurait-elle anticipé notre boycott !!!**

Ce plan de requalification est véritablement un leurre depuis le début, que ce soit de C en B ou de B en A, et les agents en sont les victimes !

Malgré toutes les tentatives de dialogue et de multiples interventions et interpellations par la CGT, l'administration continue à nous mentir, à nous mépriser et maintient une chape de plomb sur les décisions prises et les arbitrages rendus.

Nous ne pouvions pas laisser faire l'administration une fois de plus !!!!!

La CGT a pris ses responsabilités en ne siégeant pas à cette CAP. Cela nous permettra au moins d'obtenir un engagement écrit de la DRH, ce qui sera la garantie nécessaire pour les agents. Etant mise au pied du mur par notre action, la DRH se trouve dans l'obligation de tenir sa parole donnée.

La CGT ségera à la CAP qui sera **re-convoquée rapidement** pour défendre les agents abusés et légitimement excédés.

Parallèlement, la CGT continuera à intervenir contre les inversions de carrière dues au PPCR. Elle maintiendra la pression sur la DGAFP pour que la ministre de la fonction publique tienne son engagement d'étudier le problème. Pour la CGT, la seule solution recevable est revalorisation de la grille de B.